

# Chambre Info

Le mag de  
la Chambre  
d'agriculture  
de l'Hérault

N°79

AUTOMNE  
2021



CHANGEMENT CLIMATIQUE  
GRAND ANGLE 2<sup>ÈME</sup> PARTIE - ATTENUATION

# SOMMAIRE



04

PAGE

**04**

## L'ÉVÈNEMENT

Visite des vendanges  
du Préfet

PAGE

**06**

## ACTUALITÉS TERRITOIRE

Mesures gel  
La lutte contre la  
Flavescence dorée

PAGE

**08**

## ACTUALITÉS FILIÈRES

Une visite interactive sur  
le Domaine Guinand



14

PAGE

**09**

## VIE DANS LES TERRITOIRES

UN PAT sur  
mon territoire

PAGE

**10**

## GRAND ANGLE

Changement  
climatique  
2<sup>ème</sup> partie : atténuation

PAGE

**14**

## PORTRAIT D'UN CONSEILLER

Jouanel  
POULMARC'H



15

PAGE

**15**

## EN UN MOT

Agri responsable  
apiculture  
Punaise diabolique

PAGE

**17**

## PROAGRI

Séparation  
vente/conseil  
Certification Qualiopi

PAGE

**19**

## AGENDA



**Jérôme Despey**  
Président de la Chambre  
d'agriculture de l'Hérault

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T. : 04 67 20 88 00  
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Mas de Saporta Maison des agriculteurs  
CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information  
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey  
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy  
Avec les remerciements à nos services pour leur travail  
et leur aimable participation.

Design : 2021 © Agence Com Une Exception  
Photo de couverture : @Jérôme\_Morel

Crédits photos : © Chambres d'agriculture,  
Ingrid Dupuy, Marc Ginot, Claude Cerdon,  
Carole Foucrier; Céline Brossard; Photothèque  
Chambres d'agriculture; Cyril Sévely; Draaf Occitanie;  
Bienmanger\_FR3régions; Cultures et compagnies; Le  
Progrès.fr

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine  
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie  
publique.

## ÉDITO

La seule nuit du 7 au 8 avril 2021 a eu des répercussions majeures sur le niveau des récoltes, sur toutes les cultures qui sont confirmées pour l'arboriculture et amplifiées pour la viticulture avec une moyenne de 40% pour les vendanges, un niveau historiquement bas dans l'Hérault. La visite des vendanges a permis de sensibiliser le nouveau Préfet à notre situation départementale.

Depuis, l'État, la Chambre d'agriculture et les organismes professionnels sont en première ligne pour trouver les mesures les plus rapides et les mieux adaptées. Les mesures annoncées en avril dernier par le 1er Ministre lors de sa visite dans l'Hérault sont aujourd'hui cadrées et certaines opérationnelles. D'ores et déjà, c'est 1.146 Millions d'euros qui ont été débloqués pour répondre à la situation d'urgence des plus fragiles.

Votre Chambre d'agriculture mobilise ses élus et de nombreux conseillers à travers la **Cellule de crise** pour vous informer et vous accompagner au mieux sur les dispositifs de soutien mis en place, satisfaire vos demandes au quotidien dans ce moment difficile.

Fort est de constater que les événements climatiques extrêmes et imprévus sont de plus en plus fréquents et intenses. La Chambre d'agriculture, a engagé **une réflexion prospective pour son agriculture à horizon 2030** qui intègre cette composante du changement climatique. Les initiatives et actions présentées dans le Grand Angle de ce numéro, permettent à l'agriculture de prendre part à l'atténuation du changement climatique. La Chambre d'agriculture offre aussi une grande diversité de formations dans le catalogue joint pour adapter votre exploitation à un environnement qui évolue de plus en plus vite.

Malgré le contexte de la crise sanitaire, de grands rendez-vous vont ponctuer cette fin d'année et nous permettre d'approfondir ces sujets : la Conférence agricole départementale qui fixe le cap de l'agriculture héraultaise pour un horizon 2030, le SITEVI sur lequel je serai présent, et nos rencontres territoriales de ce dernier trimestre où les élus du bureau de la Chambre d'agriculture, nos ingénieurs-conseils et moi-même aurons plaisir d'échanger avec vous.

Jérôme DESPEY  
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Visite des vendanges 2021 @Ingrid Dupuy

## Vendanges 2021, LA PLUS PETITE RÉCOLTE HISTORIQUE

*« Un mois après le gel de la nuit du 7 au 8 avril, on avait espoir de surprises. On les a eues les surprises mais dans le mauvais sens » C'est ainsi que Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault ouvre la visite officielle des vendanges 2021.*

A la moitié des vendanges, la visite du lundi 6 septembre en présence de Hughes Moutouh, nouveau Préfet de l'Hérault, des organisations professionnelles agricoles et viticoles, des parlementaires et d'élus locaux, témoigne que la profession viticole a le moral en berne. L'année 2022 s'annonce extrêmement délicate pour les viticulteurs et vigneron du département. En effet, les chiffres des caves visitées parlent d'eux-mêmes : La cave de l'Ormarine annonce 140 milliers d'hl.

contre 240 milliers d'hl. l'an dernier. Le vigneron indépendant de Font Mars prévoit quant à lui, une perte de 63% de son volume annuel.

**Les élus et parlementaires très présents,** accusent le coup d'un tel constat et insistent sur l'attention particulière à porter aux cas de détresse psychologique, qui jusqu'à présent avaient moins touché le secteur viticole. Le dispositif national de soutien de 1 milliard d'euros annoncé



par le premier Ministre le 17 avril dernier, dont va pouvoir bénéficier la filière viticole doit permettre à nos viticulteurs de passer le cap difficile de 2022. Le Département et la Région Occitanie, ont également rapidement réagi pour débloquer des aides au plus vite. Les collectivités locales, EPCI et communes, s'associent à cet élan de solidarité. Pour la viticulture, dès la fin des vendanges, les dossiers de demande d'aides des principales mesures des calamités agricoles, de prise en charge des cotisations sociales et du fonds de solidarité départemental de prise en charge des surcoûts de vinification, seront à disposition pour être déposés.

### TROIS PRIORITÉS SE DÉGAGENT SUR LES DÉCISIONS EN CONSÉQUENCE DU PHÉNOMÈNE :

- ▶ La réforme du système assurantiel et des calamités annoncées par le Président de la république le 12 septembre dernier.
- ▶ La vigilance des structures professionnelles sur la détresse psychologique et sur l'accompagnement à la dématérialisation des dossiers.
- ▶ La résilience des agriculteurs pour garder cette volonté de progrès et de vivre du fruit de son travail.

#### Le mot de conclusion est apporté par le Préfet :

« EN 17 ANS, L'HÉRAULT A CONNU 31 ALÉAS CLIMATIQUES. GRÂCE À LA REFORTE DU SYSTÈME ASSURANTIEL, LES AGRICULTEURS POURRONT REPRENDRE LEUR DESTIN EN MAIN. »



# Mesures gel

## FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ

Le fonds départemental de solidarité constitué en mai dernier par le Département et la Chambre d'agriculture va venir en soutien des filières départementales avec une dotation globale de 5 millions d'euros. Les collectivités (communes, EPCI) en lien avec l'AMF ont exprimé leur souhait de participer à la solidarité. Un cadre sécurisé d'intervention leur permet d'abonder ce fonds afin de participer aux financements de ces principales mesures de soutien et d'augmenter la dotation globale du fonds.

Les filières arboricoles et viticoles fortement impactées seront soutenues.

**Pour l'arboriculture** avec 2 dispositifs engagés en 2021 :

- ▶ Une aide directe aux arboriculteurs « soutien au surcrot des opérations du verger »
- ▶ Une aide aux structures économiques aval, sur la prise en charge de coûts fixes.

**Pour la viticulture** : 1 dispositif de soutien activé fin 2021 et en 2022, de prise en charge des surcoûts de vinification.

Les autres filières font l'objet d'une expertise en fonction de leur taux de perte pour déterminer leur éligibilité à ce fonds.

## SOUTIEN AUX AGRICULTEURS SINISTRÉS PAR LE GEL, QUELS SONT LES AVANCÉES 4 MOIS APRÈS ?

Le Chambre info de mai 2021, numéro spécial gel, a consacré ses articles à l'importance des dégâts sur des nombreuses filières du département avec majoritairement l'arboriculture et la viticulture, et leur recensement. Il a relayé l'annonce du plan national avec les premières mesures de soutien. Depuis, la mobilisation de la Chambre d'agriculture autour de la cellule de crise départementale qu'elle anime en lien avec les organisations professionnelles agricoles, se poursuit. Les dispositifs se sont précisés dans leur contenu et leur calendrier avec pour objectif de mieux vous informer et accompagner vos démarches administratives. Le supplément encarté dans ce numéro précise les mesures et les démarches à suivre.

## UNE AVANCÉE SUR LA RÉFORME DES CALAMITÉS ET DU DISPOSITIF ASSURANTIEL

Parmi les mesures d'avenir travaillées lors du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, l'objectif a été d'engager une réflexion collective et de

construire des politiques durables pour la résilience du modèle agricole face aux aléas climatiques. Le Président de la République a annoncé le 10 septembre dernier que l'Etat apporterait 600 millions d'euros par an pour indemniser les agriculteurs victimes de catastrophes climatiques et les aider à s'assurer contre les risques moyens par la création d'un système d'assurance récoltes français pour avoir la réponse la plus rapide possible quand un agriculteur est touché par une calamité agricole. Des fonds d'état et européens permettront de financer le système de solidarité nationale pour les pertes les plus graves, comme celles liées au gel de ce printemps, ainsi que de subventionner en partie les assurances pour les risques moyens. Dans un premier temps, les autres filières par la suite.

### CONTACT

au 06 27 63 28 00  
lachenal@herault.chambagri.fr



# La lutte contre la Flavescence dorée de la vigne s'organise !

*La lutte contre la Flavescence dorée est au cœur des préoccupations des acteurs de la filière viticole, car son potentiel de contamination constitue une réelle menace pour le vignoble, et l'Hérault n'est pas épargné.*

C'est avec le soutien des professionnels et institutionnels du département que la FREDON Occitanie et sa Fédération départementale (FDGDON 34) mettront en œuvre des actions concrètes en 2021, parmi lesquelles un renforcement de la prospection et de l'accompagnement des GDON - notamment sur les territoires pilotes - mais aussi la création d'une application mobile.

Ainsi, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, la Coopération Agricole, les Vignerons Indépendants et la MSA du Languedoc ont répondu présent pour soutenir ce plan d'action.

## UNE LUTTE COLLECTIVE INDISPENSABLE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS

L'Hérault comptait fin 2020 39 GDON<sup>1</sup>, couvrant 171 communes et 52 391 ha de vigne, soit près de 60 % de la surface viticole du département. Seule une lutte collective et structurée permettra d'enrayer la maladie et d'arriver à une réduction significative des traitements obligatoires à l'échelle du département.

## UNE TRAÇABILITÉ NÉCESSAIRE

Actuellement, le recueil d'information est très variable d'un territoire à l'autre et la FDGDON 34 a besoin de faire un réel état des lieux de la situation sur le territoire. Les services de l'État et le FMSE imposent également, dès 2021, une adhésion des exploitants à un réseau de surveillance et une traçabilité précise des prospections.

### CONTACT & INFOS

Lysiane GRIVEL au 07 71 54 02 85  
fdgdon34@fredonoccitanie.com

Pour télécharger l'application :  
[www.fredonoccitanie.com/surveillance/vigiflav/](http://www.fredonoccitanie.com/surveillance/vigiflav/)

## L'APPLICATION DÉDIÉE AU SUIVI DE LA FLAVESCENCE DORÉE ARRIVE !

Cette application, gratuite et simple d'utilisation, assure une traçabilité et une géolocalisation des relevés de terrain. Elle comprend 3 modules distincts qui permettent de réaliser une saisie des résultats des observations (comptages et piégeage des cicadelles) et de la prospection du vignoble, ainsi que le signalement de foyers donnant lieu à une alerte directement transmise à l'équipe Vigne de la FREDON/FDGDON 34.

Un espace documentaire regroupe toutes les informations utiles à l'utilisateur: reconnaissance de la maladie, dates de traitements, dates des formations et prospections collectives.



 **OBSERVATION**

 **PROSPECTION VIGNOBLE**

 **SIGNALEMENT DE FOYER**

# Une visite interactive sur le Domaine Guinand - Ambassadeur Innov'Action

Une nouvelle étape est franchie pour cette exploitation viticole familiale sise à St. Christol, en rejoignant le réseau régional des ambassadeurs Innov'Action. Lors de visites programmées, les fermes du réseau sont ouvertes aux professionnels du monde agricole et/ou au grand public. Le Domaine propose une visite avec des QR codes « Chambre d'agriculture de l'Hérault » pour tester du matériel ou mettre en place des pratiques innovantes sur des thématiques précises.

## Ambassadeur Innov'Action

Douze fermes le constituent le réseau d'ambassadeurs en Occitanie. Les agriculteurs de ces fermes sont choisis car ils mettent en œuvre des pratiques novatrices et répondent à la transition agro écologique et à la triple performance. Avec l'appui des Chambres d'agriculture d'Occitanie, ils organisent des visites pour diffuser leurs pratiques grâce à une démarche innovante, collective, interactive. Une évidence donc pour les deux parties prenantes de collaborer ensemble. L'engagement pour une agriculture durable et responsable via le label Terra Vitis® depuis 2002 pour le Domaine Guinand et ses nombreuses activités oenotouristiques proposées,



Visite sur le Domaine Guinand

correspondent aux attentes d'un ambassadeur Innov'Action.

## Une expérience originale

Le vendredi 2 juillet dernier, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie a organisé un Comité d'orientation recherche-

développement-formation au Domaine Guinand où les participants ont pu tester la nouvelle visite interactive. Des QR-codes ont été placés au Domaine et sur une parcelle de vigne pour l'accès à des supports multimédias valorisant la visite en compagnie de l'exploitant et d'un conseiller de la Chambre d'agriculture.



**Ambassadeurs INNOV'ACTION**  
LES RENCONTRES DE L'AGROÉCOLOGIE

Découvrez les stratégies des agriculteurs innovants et améliorez vous aussi vos performances

**L'ÉVÈNEMENT DE L'HÉRAULT**

**Le travail du sol, l'enherbement et la durabilité économique du domaine**

*L'agriculture durable dans une logique économique*

Mots clés  
Réduction Phytos | Travail du sol | Enherbement

**Le 5 octobre 2021 à 9h30**

**Domaine Guinand**

à SAINT-CHRISTOL  
GPS : 43.728376, 4.077388




# UN PAT sur mon territoire

Depuis cette année tout le département de l'Hérault est couvert en *Projet Alimentaire de Territoire*.

## Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire de Territoire ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Ces PAT doivent intégrer les objectifs de la loi EGALIM sur l'approvisionnement des cantines, la lutte contre le gaspillage et la justice alimentaire. (Source ministère de l'agriculture)

## Des programmes bien à-propos

Ces Programmes Alimentaires de Territoires peuvent être en adéquation avec vos préoccupations et une opportunité notamment si vous souhaitez développer votre vente directe, votre vente auprès de la restauration collective et auprès d'autres intermédiaires commerciaux...

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la collectivité de votre territoire.

<https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

## L'Occitanie au 1er rang des régions françaises

La région Occitanie est l'une des plus dynamiques de France, avec plus de 30 projets en cours. Au moins 23 de ces projets ont obtenu une labellisation du ministère de l'agriculture et l'alimentation entre 2017 et 2021. (Source DRAAF Occitanie)

## L'Hérault

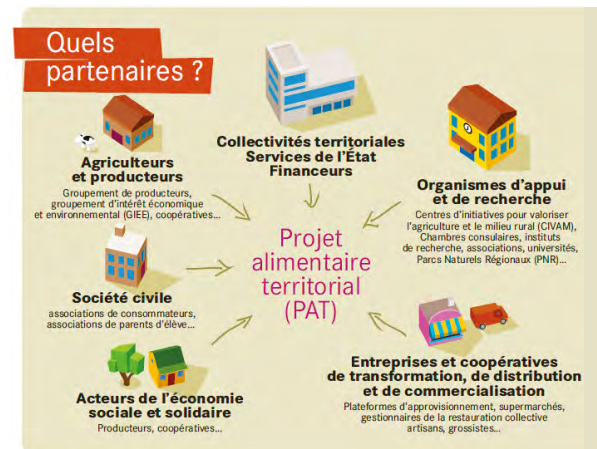
Tout le département est couvert

par un Programme Alimentaire de Territoire (PAT) car le Conseil Départemental est lauréat depuis 2021 et de nombreuses collectivités territoriales sont également lauréates. La Chambre d'agriculture de l'Hérault a été proactive dans la co-construction de projets durables répondant aux enjeux des territoires : qu'il s'agisse d'aménager l'espace, de développer les circuits de proximité et une alimentation saine et locale dans la restauration collective notamment, de transmettre et d'installer de nouveaux agriculteurs. (t)rices, de contribuer à la gestion durable de l'eau, d'agir pour la biodiversité,

Les collectivités territoriales qui portent un PAT dans l'Hérault :

- ▶ Le Conseil Départemental de l'Hérault
- ▶ L'Agglomération du Pays de L'Or
- ▶ La Communauté de Communes du Pays de Lunel
- ▶ La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- ▶ Montpellier Méditerranée Métropole

- ▶ Le Pays Cœur d'Hérault
- ▶ Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- ▶ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- ▶ Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (en lien avec SAM et la CAHM)



**CONTACT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT**  
 Laure Tézenas du Montcel au  
 06 18 36 81 71  
[tezenas@herault.chambagri.fr](mailto:tezenas@herault.chambagri.fr)

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EXPÉRIMENTE SUR DES CÉPAGES RÉSISTANTS À LA SÉCHERESSE

Vendanges précoces, hausse du degré d'alcool du vin, baisse de rendement, salinisation des vignes, aléas climatiques de grande ampleur sont autant de phénomènes qui attestent du réchauffement climatique sur le bassin méditerranéen. Des expérimentations se poursuivent pour repenser les encépagements voire à implanter des variétés résistantes à la chaleur et au stress hydrique. C'est le cas notamment de Jean-Pierre Venture, vigneron au Mas de la Séranne à Aniane, qui a fait le choix de privilégier les cépages patrimoniaux. La prochaine matinée innov'action le 14 octobre apportera un premier éclairage sur ces cépages.



Conseiller © Fotolia\_APCA

## 1<sup>ÈME</sup> PARTIE : ATTÉNUATION

# L'agriculture au cœur du changement climatique : Comment adapter les modes culturales et contribuer à l'atténuation ?

*La Chambre d'agriculture de l'Hérault travaille sur l'accompagnement des exploitations et des territoires face au changement climatique.*

Elle se base pour cela sur ClimA-XXI, outil développé par le réseau des Chambres d'agriculture, qui établit des projections agro-climatiques attendues (à l'échelle communale) au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, à partir des scénarios prospectifs du Giec<sup>1</sup>.

Impactée de plein fouet, l'agriculture est au cœur du sujet sur deux axes, l'adaptation qui s'attaque à ses conséquences (Grand angle du C178

de janvier 2021), en réduisant la vulnérabilité sociale et écologique. C'est ainsi naturellement que la Chambre d'agriculture a choisi d'intégrer le sujet parmi ses trois axes stratégiques du projet agricole départemental 2030 (PADH 2030) en travaillant sur l'alerte des phénomènes extrêmes, sur le développement de la résilience des entreprises et sur l'accompagnement à la transformation des systèmes.

**L'ATTÉNUATION** traite quant à elle, les causes du changement climatique, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Si les agriculteurs, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, se sensibilisent et adaptent depuis plusieurs années leurs pratiques au changement climatique afin de préserver la productivité de la ferme héraultaise et ses résultats économiques, ils peuvent également participer à leur échelle, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Des dispositifs d'aides peuvent soutenir leurs actions.

### L'AGRICULTURE EST UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

L'agriculture représente 13,5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, 20% à l'échelle du pays provenant essentiellement du méthane via les activités d'élevage (42%), puis vient le protoxyde d'azote (37%), essentiellement lié à la production d'effluents, aux résidus de cultures, à l'utilisation d'engrais..., et enfin pour 21 % le CO<sub>2</sub>, provenant de la consommation d'énergie fossile, du gaz, de l'électricité...

« En France, l'agriculture émet 2,9 t de CO<sub>2</sub>/ha. En Occitanie, nous nous situons à 1,91 t CO<sub>2</sub>/ha. Nous avons donc une agriculture plus extensive et moins consommatrice d'intrants, ce qui n'empêche pas que des leviers d'action existent », explique Laurent Gourdon, référent innovation, recherche et développement à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

### DE NOMBREUX LEVIERS DÉJÀ EXPLORÉS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

La Chambre d'agriculture mène de nombreuses actions sur le département, impactant l'émission de GES.

#### 1. ACTIONS D'ORDRE POLITIQUE

- ▶ **Alimentation de proximité et développement des circuits de proximité** (Plan de relance): déplacement moins longs, économie de carburant dans le cadre du PAT.
- ▶ **Expertise dans le cadre des "plans climat air énergie eau territorial"** (PCAET) des collectivités territoriales

#### 2. ACTIONS D'INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- ▶ **Expérimentations menées en agroforesterie** sur le domaine départemental de Restinclières avec l'Inra, Agrofoot (bureau d'études spécialisé en agroforesterie), Supagro.
- ▶ **Implantation de couverts végétaux** dans le cadre d'un réseau Dephy qui rassemble une dizaine de viticulteurs sur l'Est Montpelliérais. Grâce au partage d'expériences, ces viticulteurs avancent sur la faisabilité, l'acceptabilité, la durabilité d'un enherbement naturel, en termes notamment de coûts et de concurrence par rapport à la disponibilité en eau.

- ▶ **Intégration de cépages résistants aux maladies et à la sécheresse** : réduction d'intrants, d'heures de traction...



Domaine Perdiguier©MFC

#### 3. ACTIONS DE CONSEIL AUX EXPLOITANTS

- ▶ **Développement de l'agroforesterie intra parcellaire**, pour la mise en place de haies, labellisée dans le cadre du plan de relance agriculture

- ▶ **Formation à l'éco-conduite** « Un tracteur avec une transmission plus efficace, voire une motorisation électrique, des outils choisis pour leur faible demande énergétique, plus de couverts végétaux, une densité de plantation adaptée, sont autant de facteurs qui permettent d'aller jusqu'à 50 % de réduction de consommation de GES » d'après une étude de Sudvinbio, la Chambre d'agriculture, la FRCuma, et l'IFV.
- ▶ **Allongement des rotations en grandes cultures**, en introduisant des légumineuses en intercalaire avec une influence sur la tenue du sol, la fertilité, la diminution des intrants, mais aussi du stockage de carbone.
- ▶ **Mise en place de techniques de conservation des sols** ou techniques culturales simplifiées, pour capter du carbone et éviter les restitutions dans l'atmosphère
- ▶ **Travail mené par le « GIEE 5e saison »** en élevage qui vise, par une adaptation de la gestion du sol, des calendriers pastoraux, à l'obtention d'une 5e saison de ressources fourragères supplémentaires. De même le GIEE Clapas travaille lui sur les pratiques culturales fourragères.

Mas de la Séranne©petiot





Conduite de tracteur©CA34

## ET SI LES AGRICULTEURS CULTIVAIENT DU CARBONE ?

A chaque tonne de CO<sub>2</sub> (ou équivalent CO<sub>2</sub>) non émise dans l'atmosphère ou absorbée et stockée dans les sols, correspond un crédit carbone. Ces crédits sont obtenus grâce à l'amélioration de pratiques, répondant à des règles méthodologiques labellisées.

Il existait jusqu'à présent trois méthodes reconnues : en élevage, pour les haies et pour la plantation en arboriculture.

D'autres méthodes ont été labellisées en août dernier, notamment une en grande culture, portée par les instituts techniques et agrosolutions, et une autre développée par la société Sobac, sur l'économie d'intrants (engrais et phyto), qui s'applique à tout projet

agricole, individuel ou collectif, en agriculture conventionnelle ou biologique. Elle s'adresse à toute exploitation qui a au moins un atelier de production végétale, qu'il s'agisse de grandes cultures, de maraîchage, de prairies et fourrages, de viticulture, ou d'arboriculture... Le porteur de projet peut être une exploitation ou un collectif.

La vente de crédit carbone permettra-t-elle d'assurer une source de revenu supplémentaire des entreprises agricoles à l'image de Tesla ? C'est loin d'être certain. Cela dépendra des productions et de l'historique de l'exploitation, puisque les bons élèves ne sont pas récompensés. Le crédit carbone valorise une progression, une économie d'une tonne de carbone. En revanche, ces crédits « carbone » peuvent à minima compenser les frais

engagés pour la mise en place de pratiques plus vertueuses. Et il y a des effets de synergie. « C'est le cas pour les haies. Bon nombre d'agriculteurs candidats pour les labels bas carbone selon la méthode des haies, sont également engagés dans la HVE (Haute valeur environnementale). Les mesures sont complémentaires pour ces exploitations », souligne Laurent Gourdon.

D'autres leviers sont en émergence sur lesquels la Chambre d'agriculture engage des réflexions notamment comme des projets de production d'énergie.

### CONTACT

Laurent Gourdon  
06 18 36 83 28  
goudron@herault.chambagri.fr

## SPÉCIAL JEUNES INSTALLÉS : UN DIAGNOSTIC BAS CARBONE À MOINDRES FRAIS

Coup de pouce de l'Etat, dans le cadre du plan de relance, les jeunes installés depuis moins de 5 ans peuvent bénéficier d'un diagnostic bas carbone de leur exploitation, dont le coût est pris en charge à 90 %. Disponible jusqu'à fin 2022, les agriculteurs intéressés peuvent obtenir un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre et du potentiel de stockage carbone de leur exploitation. Dans l'accompagnement effectué par la Chambre d'agriculture, sont inclus une analyse de la vulnérabilité au changement climatique et un conseil

agro-pédologique, dont des analyses de terre en option\*. A l'issue de ce diagnostic, un plan d'actions est proposé, intégrant les différentes évolutions bénéfiques au climat à l'horizon de 15 ans, que l'exploitant pourra mettre en place : mieux gérer la consommation de carburant, stocker du carbone grâce à des couverts, planter des haies... L'enjeu n'est pas seulement écologique, « mais permet également de gagner en efficacité économique », souligne Julie Bodeau, référente sur cette question au sein de la Chambre régionale d'Occitanie. L'objectif in fine peut être de rejoindre un appel à projets 'Label bas carbone' qui permettra de financer les tonnes de carbone économisées.



© Fotolia\_APCA

Sachant que le prix dépend de l'appel à projet, pour donner un ordre d'idée « avec la méthode élevage, le premier appel à projets agricole, les agriculteurs ont été rémunérés 30 euros la tonne », chiffre Julie Bodeau.

\*Coût du diagnostic effectué par la Chambre d'agriculture (restant à charge pour l'exploitant déduction faite de la subvention ADEME) : 205 euros HT pour quatre jours, option pour analyse de sol incluse



## Portrait

### JOUANEL POULMARCH, CHARGÉ D'ÉTUDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

*Jouanel a exercé un métier dans l'audiovisuel durant dix ans mais était restreint dans une fonction répétitive, trop souvent dans le rush des tournages. La trentaine arrivant, il veut devenir « acteur » de la société avec l'envie d'agir sur les enjeux environnementaux.*

C'est alors qu'il reprend des études pour finalement obtenir un master biodiversité gestion environnement (BGE). Il s'oriente alors sur l'agroenvironnement, travaille 5 mois à l'ONF puis 2 ans à l'INRA sur l'étude des auxiliaires ravageurs en Grandes Cultures. Le hasard et des aspirations personnelles le conduisent à travailler en viticulture. Enfin, sa vie personnelle le mène dans le bassin méditerranéen, en première ligne de l'enjeu climatique, et dans une région où la viticulture prédomine.

Intégrant la Chambre d'agriculture début 2019 au service expérimentations, il assouvit son envie d'associer le développement à ses connaissances acquises lors de ses années dans la recherche : travailler sur un pas de temps plus rapide et réaliser du transfert de résultats. Il travaille d'abord sur deux missions : les variétés résistantes dont le compte rendu technique a été finalisé en juin 2021 et le plan national de dépérissement du vignoble (PNDV) notamment sur les projets GPGV (en partenariat avec l'IFV) et TraDeVi (en partenariat avec l'INRA)\*.

En 2021, la Chambre d'agriculture lui confie une nouvelle mission sur le changement climatique. Il avait déjà marqué son intérêt sur ce sujet en travaillant avec le groupe « sol » sur le projet « d'enterrement des slips »

(supposés être indicateur de la vie des sols) et par la rédaction d'un article.

Suite au coup de chaud du 28 juin 2019, il réalise des observations sur la vigne dont il présente les résultats à des groupes de viticulture durable. Ainsi, Il souhaite mettre au mieux ses compétences au service du changement climatique en commençant par déployer en 2021 et 2022 divers outils et formations pour les agriculteurs :

- ▶ A l'aide de l'outil climat XXI, il construit un outil de diagnostic de vulnérabilité de l'exploitation à l'échelle de la parcelle prévu pour début 2022.
- ▶ Il travaille sur le projet Agripredict@ pour évaluer en fonction du développement de la culture et de sa sensibilité, les seuils d'indicateurs climatiques (température, hygrométrie,...) avant et après lesquelles il y a des précautions à prendre en compte. L'objectif est d'en établir une synthèse pour mieux se préparer aux événements extrêmes.
- ▶ Il propose également une formation sur « le changement climatique » avec un module à distance (FMD) interactive et une formation sur « la vie des sols dans un contexte de changement climatique » dans l'objectif de rendre l'exploitation la plus résiliente possible. Si ces formations sont incontournables pour développer une stratégie à moyen et long terme, elles sont aussi

pragmatiques avec des choix qui peuvent prendre effet plus rapidement notamment sur la conduite de la vigne.

Jouanel, à travers sa nouvelle mission, est au cœur des enjeux. En conclusion, il s'agit de conduire de front le volet « adaptation » au changement climatique et répondre aux réalités d'aujourd'hui, mais aussi d'accélérer la conduite d'actions en faveur de « l'atténuation » car les réalisations d'aujourd'hui ne seront visibles qu'en 2050.



Jouanel\_poulmarch

\*Approche systémique et transversale du dépérissement du vignoble, aux échelles du cep, de la parcelle et de l'exploitation viticole, TraDeVi vise à identifier les facteurs qui contribuent à l'affaiblissement et au dépérissement des ceps.

## Agriculteur responsable – Saison III



Eric Lelong©Arthur Manz

### L'APICULTURE AU SERVICE DE LA POLLINISATION

Soucieuse de communication positive, et de soutenir les démarches raisonnées et engagées pour la préservation de l'environnement, depuis 2017, sur sa chaîne YouTube, la Chambre d'agriculture valorise par des vidéos les pratiques vertueuses des agriculteurs dits « responsables

». Il s'agit de rappeler au citoyen que l'agriculteur est comme lui, qu'il vit de son métier, qu'il est conscient de ses responsabilités et cherche continuellement à améliorer ses usages en faveur de la nature et de la qualité du produit obtenu. Cette année, c'est Eric Lelong, apiculteur à Aspiran qui témoigne de son métier et rappelle combien agriculture raisonnée et apiculture

sont étroitement liées. En effet, les pratiques alternatives et responsables des agriculteurs pour diminuer les intrants sont favorables à la survie et à la productivité des abeilles pollinisatrices. Un bel exemple d'harmonie et d'échange en agriculture.



**VIDÉO À VISIONNER SUR :**  
La chaîne de la Chambre  
d'agriculture Hérault

# La punaise diabolique *Halyomorpha halys* inquiète les arboriculteurs et maraîchers

*Cet insecte, originaire d'Asie, détecté en France dès 2012 (Alsace) s'observe désormais sur tout le territoire national.*



Dégât©SudExpé



adulte©JC Streito

## COMMENT LA DISTINGUER ?

L'adulte est une punaise assez grosse de teinte brune avec plusieurs points sombres, aux antennes et pattes rayées. Facile à reconnaître, on peut néanmoins la confondre avec des punaises européennes de taille et coloration similaires.

Les populations s'amassent dans des abris durant l'automne (haies, maisons, hangars), sortent au printemps, colonisent les cultures d'avril à juin puis donnent naissance à une nouvelle génération en juillet. Une deuxième génération émerge en fin d'été, à l'origine des plus graves attaques.

## UNE RAVAGEUSE REDOUTABLE

Comme toute punaise, la punaise diabolique pique les végétaux. Elle s'attaque à beaucoup de productions : pomme, poire, noisette, kiwi, abricot, pêche, tomate, aubergine, petits fruits rouges... mais aussi sorgho et tournesol.

Le premier dégât est la déformation du fruit en cas d'attaque précoce au printemps. Le dégât le plus préjudiciable, lié aux piqûres estivales, forme des plaques liégeuses sous l'épiderme du fruit, le rendant impropre à la vente. Peu limitée par des ennemis naturels sur notre territoire, ses dégâts aux cultures peuvent entraîner 80% de pertes.

## LA RECHERCHE EST ENGAGÉE

Insecte mobile et à cycle long, la lutte contre ce ravageur est très difficile. Aucune stratégie de traitement n'est encore réellement efficace. Les insecticides autorisés sont peu sélectifs et ont une faible persistance d'action. A ce jour, seul un filet anti-insectes couvrant de façon étanche la culture permet de sauver la récolte. Des programmes de recherche portés par l'INRAE, l'ANPN et le CTIFL sur des plantes pièges, des phéromones et des auxiliaires parasites d'œufs sont en cours. Il est attendu des solutions durables à l'horizon 2022.

### CONTACT

Contact Cyril Sévely au 06 26 53 09 61  
sevely@herault.chambagri.fr





©CA34

# Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

## Ce qu'il faut savoir

*La loi de séparation des activités de vente et de conseil de produits phytosanitaires est entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Parmi les évolutions réglementaires introduites figure l'obligation pour les agriculteurs de recourir à un Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) pour pouvoir renouveler son Certiphyto. Chaque exploitant devra à terme justifier de 2 CSP tous les 5 ans, espacés de 2 ans minimum et 3 ans maximum.*

### PÉRIODE DE TRANSITION (2021-2025)

Les pouvoirs publics ont opté pour un déploiement progressif du dispositif, des conditions spécifiques étant mises en place entre 2021 et 2025 (cf. schéma ci-dessous).

### SUIS-JE CONCERNÉ ?

La législation prévoit deux exemptions au CSP pour les exploitations :

- ▶ Certifiées AB ou en conversion sur la totalité de leur surface,
  - ▶ Ayant une certification environnementale de niveau 3 (HVE).
- En outre, la fréquence du CSP est ramenée à un tous les cinq ans lorsque la surface traitée est :
- ▶ Inférieure à 2 ha en arboriculture, viticulture, horticulture ou cultures maraîchères,
  - ▶ Inférieure à 10 ha pour les autres cultures ainsi que pour les autres exploitations agricoles.

Enfin, si plusieurs personnes travaillent sur l'exploitation, un seul CSP sera nécessaire. L'attestation comprendra l'ensemble des titulaires du Certiphyto décideur sur l'exploitation.

### CONTENU DU CSP

Le CSP se compose d'un diagnostic, valable 6 ans, et d'un plan d'action, renouvelé tous les 2 à 3 ans. Le

diagnostic comporte une analyse du contexte global de l'exploitation et un bilan de l'utilisation des produits phytosanitaires et des méthodes alternatives à ces produits (avec calcul des IFT). Le plan d'action est établi en concertation avec l'agriculteur. Il contient des recommandations adaptées aux contraintes de l'exploitation dans l'objectif de réduire l'usage et/ou l'impact des produits phytosanitaires.

### OFFRE DE SERVICE

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dès maintenant dans la mise en conformité de votre exploitation. Des formules adaptées sont également prévues pour les agriculteurs abonnés à Mes Parcelles ou bénéficiant déjà d'un suivi individuel par la Chambre.

#### CONTACT

Contact Caroline Tarbouriech  
au 06 35 10 36 62

Caroline.Tarbouriech@herault.chambagri.fr

Je renouvelle mon  
Certiphyto décideur en...

Lors de mon Certiphyto  
je dois justifier de ...

2021 2022 2023

0 CSP exigé

2024 2025

1 CSP de moins  
de 3 ans

2026 2027

2 CSP espacés  
de 2 à 3 ans

**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN.

## Formation

### LA QUALITÉ DES PROCESSUS POUR NOS FORMATIONS CERTIFIÉES QUALIOPi

La Chambre d'agriculture s'est vue délivrer en juin dernier, la certification Qualiopi qui garantit la conformité des formations dispensées au Référentiel National Qualité (décret 2019 pour les formations financées). Ainsi, la qualité de ses formations concourant au développement des compétences a été officialisée.

En accord avec ce processus de qualité, la Chambre d'agriculture adapte ses pratiques pédagogiques en fonction du type et des objectifs de la formation, intégrant de nouveaux supports, de l'interactivité, des modules à distance et ses méthodes d'évaluation des compétences acquises par les stagiaires.

Toutes les informations dans le catalogue 2021-2022

#### CONTACT

Service formation agriculteurs  
au 06 27 63 27 72  
formationdesagriculteurs@herault.  
chambagri.fr



©APCA





# Agenda

## SAVE THE DATE



PARC EXPO BÉZIERS  
VENDREDI 1 OCTOBRE 2021

**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

### EDITION 2021 SALON DES MAIRES, DES ELUS LOCAUX ET DES DÉCIDEURS PUBLICS DE L'HÉRAULT le 1er octobre au Parc des expositions de Béziers.

Retrouvez la Chambre d'agriculture et assistez de 15h20 à 15h40 à la présentation de la communication positive : Comment instaurer le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens ?

Avec Rémi Dumas, viticulteur, élu Chambre agriculture Hérault et Ingrid Dupuy, chargée de communication à la Chambre d'agriculture.

## INNOV' ACTION

### INNOV'ACTION 2021

#### Journée portes ouvertes

**Le 14 octobre de 9h00 à 12h00,**  
au Mas de la Seranne à Aniane,  
Jean-Pierre Venture, viticulteur en  
agriculture biologique sur l'AOC «  
Terrasse du Larzac ».

#### Résultats des tests grandeur nature de cépages tolérants à la sécheresse.

#### Programme détaillé :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroecologie/innovaction/>

#### CONTACT

Paul Roche au 06 14 13 09 47  
[paul.roche@herault.chambagri.fr](mailto:paul.roche@herault.chambagri.fr)

### FORUM SUR LA TRANSMISSION

Un moment privilégié à l'abbatiale de Saint-Chinian le 23 novembre, pour faire un tour d'horizon des différents aspects liés à la future transmission de votre exploitation, et rencontrer individuellement les différents partenaires présents.

**Plus de renseignement sur le site de la Chambre d'agriculture.**

#### CONTACT

Pierre Bléron  
06 19 63 68 21  
[bleron@herault.chambagri.fr](mailto:bleron@herault.chambagri.fr)



**SITEVI**  
2021

### SITEVI 2021

Venez nombreux nous rencontrer **du 30 novembre au 2 décembre** prochains au parc des expositions de Montpellier pour l'édition 2021 du Sitevi.

Stand Chambres d'agriculture Occitanie et Hérault : AO34 Hall6  
Retrouvez les ingénieurs de la Chambre d'agriculture et nos offres de service aux viticulteurs et aux vigneronnes (HVE, CSP, Mes Parcelles).  
Sur la partie régionale :  
L'installation et la transmission et le changement climatique.



In raison de la crise sanitaire de la COVID-19, des changements

### GRUPE D'ACTION TERRITORIAL

Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'agriculture et les élus vous invitent à 7 rendez-vous & 1 thème central :

#### Changement climatique, aléa gel 2021 et dispositifs de soutien

Rencontre à 17h30 avec nos conseillers.

- ▶ Vendredi 15 octobre - salle des fêtes - Bassan / Biterrois
- ▶ Lundi 18 octobre - salle des fêtes Le Peyral - Péret/ Coeur d'Hérault
- ▶ Vendredi 22 octobre - salle du Conseil CCGPSL -St. Mathieu de Trévières/ Pic Saint Loup
- ▶ Lundi 8 novembre - salle des rencontres - Villeveyrac/ La Gardiole
- ▶ Lundi 22 novembre - salle des spectacles - Florensac/ Piscénois
- ▶ Vendredi 26 novembre - salle Marcel Pagnol - Hérépien/ Haut-Languedoc
- ▶ Lundi 6 décembre - salle Georges Brassens - Olonzac/ Minervois

**Infos sur [www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)**


**ou appelez le 04 67 20 88 00**


# BILAN D' ACTIONS 2020

## PROMOUVOIR L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

### ASSURER

des missions de service public auprès des agriculteurs : animation du Point accueil transmission et du répertoire départ installation (RDI), accompagnement projets d'installation et enregistrement de l'évolution des exploitations au CFE\* (centre de formalité des entreprises).

 **1355** enregistrements au CFE

 **103** mises en contact entre cédants et repreneurs

 **132** projets en émergence

 **100** plans de professionnalisation personnalisés

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGRICOLES DANS LEUR QUOTIDIEN

### FORMER ET CONSEILLER

les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets individuels et collectifs.

### ANTICIPER

les mutations agro-écologiques et adapter les pratiques culturales (ex : confusion sexuelle).

### INNOVER

diffuser des références par la recherche appliquée et le développement, les études et prospectives. Innover vers de nouveaux outils d'aide à la décision et accompagner la résilience des exploitations.

**810** agriculteurs en contact durant le 1er confinement entre le 15 mars et 10 mai 2020

**1160** dossiers PAC/**150** dossiers d'investissement/**121** dossiers de restructuration du vignoble

**454** abonnés mesp@celles

**40** formations collectives en Haute valeur environnementale (350 agriculteurs) et 10 formations pour Terra Vitis@

**14** groupes animés en agriculture durable

**115** rendez-vous au point info bio

**135** sessions de formation

**1295** agriculteurs/salariés agricoles formés.

## Construire la vision de l'agriculture Héraultaise grâce au Projet agricole départemental



## AUGMENTER LA VALEUR AJOUTÉE DE LA FERME HÉRAULT

### CONTRIBUER

à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique tout en assurant le lien indispensable avec les partenaires de l'agroalimentaire.

**143** dates de Marchés de producteurs

**154** adhérents Bienvenue à la Ferme

**270** agriculteurs adhérents au réseau agrilocal

**7** drive fermiers ouverts pendant le confinement

**150** producteurs en vente directe recensés sur une google carte.

## GÉRER ET DÉVELOPPER LES ESPACES AGRICOLES TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

### REPRÉSENTER

les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions

### PARTAGER

les projets d'animation locale des collectivités territoriales et pour la gestion de l'espace.

**4** GIEE en émergence sur le changement climatique et l'autonomie alimentaire et la gestion des sols

**15** avis rendus sur les plans locaux d'urbanisme

**6** partenariats avec les Collectivités Territoriales

Signature d'une convention cellule Demeter avec la gendarmerie.

septembre 2021